



Remplacement en interne d'un congé maternité

Par **Iras**, le **03/05/2010** à **10:05**

Bonjour,

Actuellement en CDI statut "employé", mon employeur me propose de remplacer une collègue statut "cadre" pendant son congé maternité.

Ma question est la suivante:

Ce changement, bien que temporaire, engendre un changement de statut. Dans ces conditions, mon employeur se doit-il d'amender mon contrat de travail ainsi que mon statut?

Merci par avance pour vos pistes de réflexion.

Cordialement,